



LETTRÉ D'INFORMATION TRAVAUX N°3

Afin de valoriser le patrimoine remarquable de son territoire, et aussi offrir un meilleur cadre de vie au quotidien, Saint-Etienne Métropole et la commune de Sainte-Croix-en-Jarez procèdent à l'aménagement du parvis de la Chartreuse.

Dates des travaux :
Janvier 2026 à
avril 2027

Sous réserve d'évolution en fonction et des conditions sanitaires et météorologiques, ainsi que de l'avancement du chantier.

Durant toute la période des travaux l'accès aux commerces ainsi qu'au point accueil de l'Office de Tourisme est maintenu. Le stationnement est également possible à proximité de la Chartreuse.

RÉAMÉNAGEMENT DU PARVIS DE LA CHARTREUSE

PLACE DES PORTES

Pour RAPPEL, ces travaux de réaménagement du parvis de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez prévoient :

- Une réorganisation du stationnement avec un parking habitants et un parking visiteurs (voitures, motos et Personnes à Mobilité Réduite),
- Un recalibrage de la voirie pour une circulation apaisée,
- Des cheminements piétons continus et accessibles,
- Un équilibre entre tranquillité des habitants et dynamisme touristique.

Point sur les travaux et sur la circulation (cf. plan au verso) :

Du **lundi 6 au lundi 20 juillet** réalisation des bétons sous dallage des zones piétonnes 1 et 2.

Du **lundi 20 juillet au lundi 3 août** réalisation des bétons sous dallage chaussée zones 3 et 4.

Durant ces périodes :

- La circulation piétonne sera adaptée afin de maintenir l'accès aux commerces et habitations ;
- La **circulation sur la RM30 sera interdite pendant 2 semaines** avec la mise en place d'une déviation par la route de Seyoux ;
- Les parkings resteront accessibles. Le stationnement chemin des Viviers sera autorisé pour les habitants.

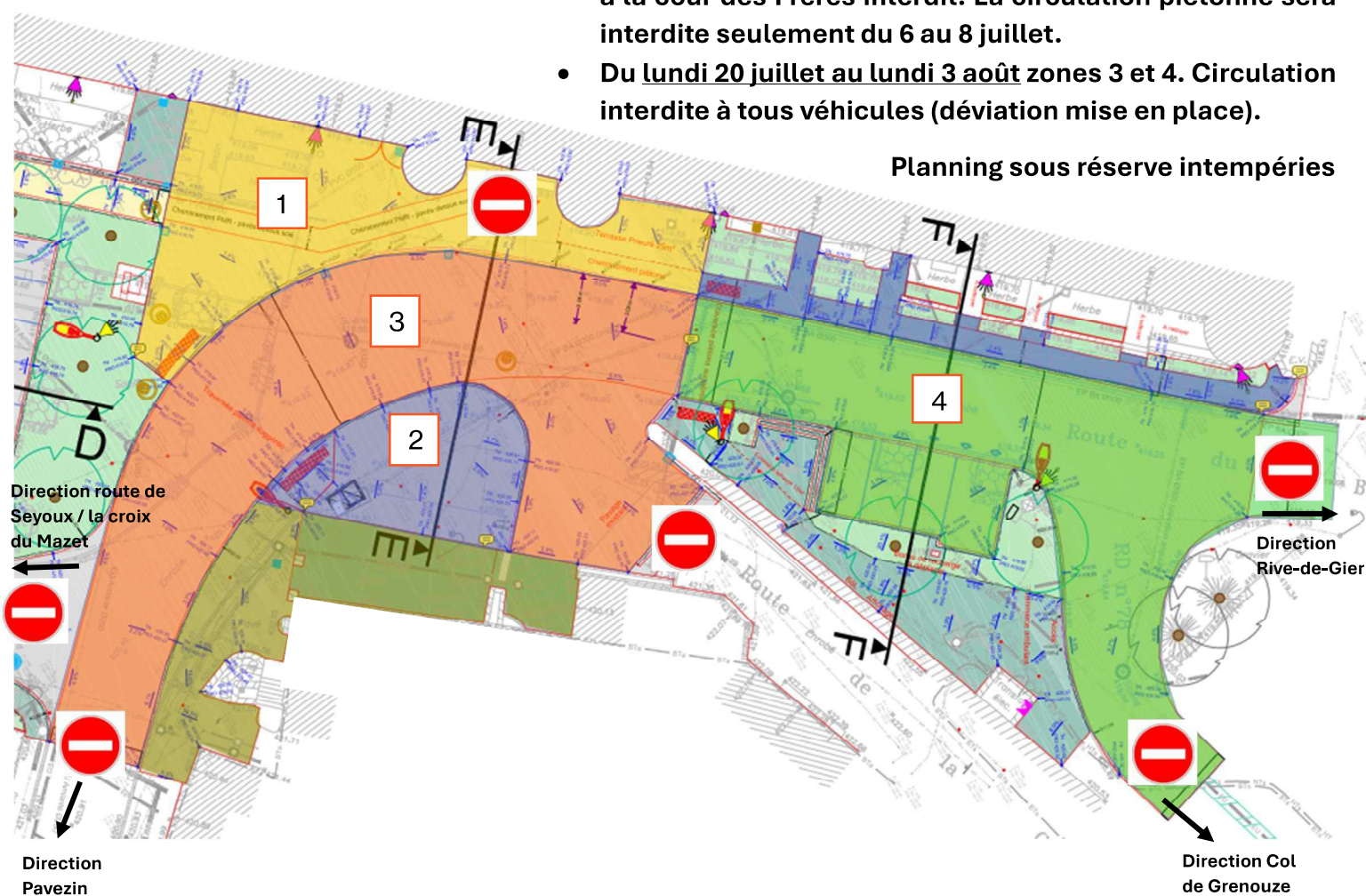
Réouverture à la circulation le 3 août 2026 (sous réserve intempéries).

Saint-Etienne Métropole et la commune de Sainte-Croix-en-Jarez vous remercient de votre compréhension et vous prient de les excuser pour la gêne occasionnée lors de ces travaux.



- Du lundi 6 au lundi 20 juillet zones 1 et 2. Accès véhicules à la cour des Frères interdit. La circulation piétonne sera interdite seulement du 6 au 8 juillet.
- Du lundi 20 juillet au lundi 3 août zones 3 et 4. Circulation interdite à tous véhicules (déviation mise en place).

Planning sous réserve intempéries



Durant toute la période de travaux l'accès aux commerces ainsi qu'au point accueil de l'Office de Tourisme sont maintenus. Le stationnement est également possible à proximité de la Chartreuse.

Saint-Etienne Métropole et la commune de Sainte-Croix-en-Jarez vous remercient de votre compréhension et vous prient de les excuser pour la gêne occasionnée lors de ces travaux.